

BILAN DE COMPETENCES

COMERYL
SÉCURISONS LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Le bilan de compétences vous permet d'explorer et de valoriser vos compétences personnelles et professionnelles ainsi que vos aptitudes et motivations afin de définir un ou plusieurs projets professionnels, en corrélation avec les besoins socio-économiques de votre territoire d'activité et le cas échéant, un projet de formation pour y aboutir.

Nous vous accompagnons dans l'élaboration d'un projet professionnel tout en considérant vos besoins d'aménagements spécifiques liés à votre capital santé.

Public concerné : toute personne de tout secteur d'activité et quel que soit le niveau de responsabilités.

Aucun pré-requis

Le bilan de compétences est régi par les articles L6313-1 et R6313-4 à R6313-8 du Code du Travail



Les finalités :

Analyse des compétences professionnelles et personnelles

Analyse des aptitudes et motivations

Définir un projet professionnel et/ou un projet de formation



24 h sur trois mois minimum
dont 7 séances de 2h



UN ENTRETIEN DECOUVERTE :

Faire connaissance

Confirmer votre engagement

Définir et analyser votre besoin

Présenter le déroulement

Choisir de réaliser le bilan de compétences ensemble

Etablir un calendrier



UNE PHASE PRELIMINAIRE :

Retracer son parcours personnel et professionnel

Identifier et explorer ses valeurs et ses priorités



UNE PHASE D'INVESTIGATION :

Analyser ses motivations et intérêts personnels et professionnels

Identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles

Déterminer ses possibilités d'évolution(s) professionnelle(s)

Identifier ses conditions de réussite du projet



UNE PHASE DE CONCLUSION : Comment oser passer à l'action?

Elaborer son projet

Construire son plan d'actions et sa feuille de route

Présynthèse
puis synthèse finale en co-construction

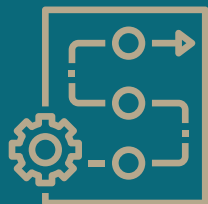
LA MISE EN OEUVRE DU PROJET :

Un entretien de suivi à 6 mois afin d'échanger sur l'évolution du projet

Réaliser le bilan de la mise en oeuvre

Ajuster le plan d'actions





METHODES MOBILISÉES:

En lien avec votre objectif, nous vous proposons des exercices, des tests sur la Plateforme Central Test (Profil-Pro2 et Vocations) afin de mieux vous connaître et de vous permettre de faire vos propres choix.

Nous vous donnons accès à la Plateforme Parcoureo -Transférance afin de vous permettre d'établir votre portefeuille de compétences ainsi qu'à une Encyclo-métiers et pourrez explorer l'accès à l'emploi et à la formation.

Les informations que vous nous communiquerez restent confidentielles.

En lien avec vos besoins et le bon déroulement du bilan de compétences, celui-ci se réalisera en présentiel ou en distanciel.



MODALITES D'EVALUATION :

En vue d'une amélioration continue de nos prestations, l'évaluation du résultat de votre bilan de compétences se fera avec :

Un questionnaire de satisfaction à chaud en fin de bilan vous permettra de nous partager votre retour sur le déroulement du bilan de compétences

La remise d'une synthèse vous permettra de mesurer le chemin parcouru en lien avec votre objectif

Une phase de suivi dans la mise en oeuvre de votre projet est programmée et fera l'objet d'un entretien dans les six mois qui suivent la fin du bilan de compétences



ACCESSIBILITE:

Si vous êtes en situation de handicap ou avec des besoins particuliers, veuillez nous en informer afin que nous puissions adapter notre prestation.

En lien avec nos partenaires spécialisés, nous vous mettrons en relation afin de vous accompagner sur des services complémentaires.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

A l'issue de l'entretien découverte, nous établirons les modalités et délais d'accès.



TARIF ET FINANCEMENT :

Le bilan de compétences peut être financé via :

vosre CPF et/ou vosre entreprise

Tarif : sur devis-nous consulter

CONTACTEZ-NOUS

06. 29. 62. 22. 27
contact@comeryl.fr
www.comeryl.fr

